



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
DU FLEUVE SAINT-JEAN



RAPPORT ANNUEL
2020-2021

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2020-2021 s'est déroulée sous le signe de la distanciation et de réunions en mode virtuel. Notre directeur a su motiver son équipe pour réaliser le mandat de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ). Il a complété son équipe avec l'embauche d'Amélie Adam à titre de chargée de projet en concertation et mise à jour du PDE. Guillaume a continué à repositionner l'OBVFSJ dans la promotion et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE), le mandat de base de l'organisation. Le défi des OBV, au cours de la dernière année, était de s'assurer du renouvellement du financement. C'est maintenant chose faite, le financement est maintenant assuré pour les trois prochaines années. L'OBVFSJ se doit maintenant de faire une promotion accrue de ses réalisations auprès de nos députés et ministres et du grand public en général afin de faire connaître les réalisations de l'OBV et de démontrer son importance dans la gestion de nos ressources. Le volet communication devient un incontournable et l'OBVFSJ se doit d'être omniprésent sur les réseaux sociaux afin de mieux informer la population des différents enjeux liés à la gestion de l'eau et de ses ressources.



Après cinq années au sein du conseil d'administration de l'OBVFSJ, dont 2 à titre de président, le moment est venu pour moi de tirer ma révérence et de me consacrer à d'autres projets en émergences qui devraient occuper une bonne partie de mon temps. J'aimerais remercier les membres du Conseil d'administration, la direction et toute l'équipe de l'OBV pour leur support et leur soutien. Bien que mes deux années à la présidence de l'OBV se soient déroulées en mode pandémique, j'ai quand même apprécié de travailler avec le comité exécutif et particulièrement avec Guillaume, avec qui j'ai développé une complicité qui nous a permis, malgré les contraintes engendrées par la pandémie, de mener à terme les nombreux projets et de poursuivre la réalisation des volets du mandat de base, soit la mise à jour, la promotion et le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. Je ne peux que souhaiter une belle continuation à l'équipe de l'OBVFSJ et le meilleur des succès au prochain président et à son conseil d'administration.

Serge Demers, président

MOT DU DIRECTEUR

Après une première année complexe marquée par la Covid-19, le télétravail, les rencontres «ZOOM», et une certaine distance entre les acteurs du milieu, je pense qu'il est possible de dire que l'OBVFSJ a été en mesure de faire face à tous ces grands défis de gestion, tant pour l'administration que la réalisation des projets. L'équipe en place a été en mesure d'avancer les divers dossiers dans un cadre de pandémie, et malgré tout, elle a été active plus que jamais sur divers comités avec les partenaires du milieu. Après avoir subi un changement de philosophie de travail aussi fort imposé par la pandémie, il est possible de dire que la prochaine année, avec, on l'espère, un relâchement des mesures sanitaires, permettra à l'équipe de retrouver pleinement les acteurs du milieu.



L'année 2020-2021 a été complexe sur le plan de la mise à jour de la gestion corporative de l'organisme, et je tiens à remercier Mme Gabrielle Turcotte, arrivée en avril 2020 au sein de l'OBVFSJ, qui a permis de mettre à jour les dossiers, le système de comptabilité, et surtout, de préserver la gestion de l'administration à jour. C'est un travail qui est souvent réalisé dans l'ombre des projets d'un organisme, mais qui est absolument primordial afin d'obtenir une gestion efficiente des opérations. Aussi, selon le mandat 2020-2021 du MELCC de voir réaliser les Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH), Amélie Adam, arrivée en juillet 2021, et chargée de projet en concertation et mise à jour du PDE, a eu un grand défi de réaliser cette démarche de concertation avec les divers partenaires et acteurs du milieu afin de produire, en mars 2021, des objectifs et des actions insérées au plan d'action du PDE de l'OBVFSJ afin de continuer le travail d'éducation, de sensibilisation et d'acquisition de connaissance de l'OBVFSJ dans la partie québécoise du bassin versant du fleuve Saint-Jean.

Enfin, je tiens aussi à surligner le travail des 3 autres membres de l'équipe qui sont en place depuis déjà quelques années, soit Anne Allard-Duchêne, responsable des communications, Élise Desage, coordonnatrice des projets, et Antony Deschênes-Bellavance, chargé de projet et technicien terrain, qui permettent, sans l'ombre d'un doute, d'accomplir pleinement la mission et le mandat de l'OBVFSJ.

Guillaume Chrétien, directeur

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2020-2021

Membres votants – à l'Assemblée Générale annuelle 2021

Siège	Nom, fonction secteur représenté	
1	Serge Demers, conseiller municipal de Lac-des-Aigles MRC de Témiscouata	président
2	Carmen Massé, mairesse de Saint-Elzéar-de-Témiscouata MRC de Témiscouata	
3	Yan Bolduc, conseiller municipal de Saint-Just-de-Bretenières MRC de Montmagny	
4	Normand Dubé, maire de Sainte-Louise MRC de l'Islet	
5	Pierre Saillant, maire de Mont-Carmel MRC de Kamouraska (substitut : Valérie Labrecque, coordonnatrice de la gestion intégrée de l'eau)	
6	Réjean Bédard, maire de Saint-Cyprien-des-Étchemins MRC des Étchemins	
7	Amélie Larouche Première nation Malécite de Viger	
8	Denis Ouellet, conseiller municipal de Pohénégamook Environnement	
9	Pierre Bossé, Corporation Avantages Témiscouata Développement économique	trésorier
10	Francis Albert, directeur général, Groupement forestier de Témiscouata Forêt Grand-Portage	
11	Daniel Racine, Table GIRT de la Chaudière-Appalaches Forêt Appalaches	
12	Yves Marquis, Ferme Gérald Marquis inc. Agriculture & agroalimentaire	
13	Sylvie Choquette, Club conseil agricole de la Côte-du-Sud Agriculture et agroalimentaire	
14	Adrienne Houde, Association de protection du lac Long Tourisme, loisirs et regroupement de riverains	secrétaire
15	Marcel Tardif, Association Chasse et Pêche du Témiscouata Faune	
16	Armor Dufour Citoyen zone Nord-Est	vice-président
17	Michel Julien Citoyen zone Sud-Ouest	administrateur CE

Membres non-votants — représentants et observateurs à l'Assemblée Générale annuelle 2021

Siège	Nom, fonction secteur représenté	
18	Vincent Bélanger, coordonnateur à la gestion de l'eau et à l'environnement Conseiller, MRC de Rivière-du-Loup	
19	Ghislain Côté, coordonnateur de l'équipe d'analyse, direction de Rimouski Conseiller, MELCC	
20	Édith Pilon, biologiste Conseillère, MFFP	
21	Vacant, MAPAQ Conseiller/Conseillère	
22	Nicolas Dionne, Conseiller aux affaires municipales et en aménagement du territoire Conseiller, MAMH	
23	Vacant, MSSS Conseiller/Conseillère	

ÉQUIPE DE TRAVAIL ACTUELLE

Nom, fonction

Guillaume Chrétien | Directeur

Élise Desage | Coordinatrice des projets

Amélie Adam | Chargée de projet en concertation et mise à jour du PDE (à partir de juillet 2020)

Antony Deschênes-Bellavance | Technicien terrain et chargé de projet

Anne Allard-Duchêne | Responsable des communications

Gabrielle Turcotte | Adjointe administrative

Guillaume Lacroix | Stagiaire en environnement de l'Université de Sherbrooke (janvier à mars 2021)

Olivier Paradis-Lagros | Agent en environnement subventionné par Emploi Été Canada (juin à août 2020)

MISSION

Dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour veiller à l'amélioration, la restauration ou la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

L'énoncé de mission légale, selon la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, est le suivant : « Élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau pour sa zone de gestion intégrée et promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme de bassin versant ».

MANDATS

- Élaborer et mettre à jour un document de planification de GIRE (Plan directeur de l'eau) représentatif des préoccupations et de la vision d'avenir du milieu pour la portion québécoise du bassin versant du fleuve Saint-Jean;
- Consulter la population et les acteurs de l'eau sur le contenu du Plan directeur de l'eau (portrait, diagnostic, enjeux, orientations, objectifs);
- Informer, mobiliser, consulter et sensibiliser la population et les acteurs de l'eau sur les enjeux de l'eau de manière continue;
- Favoriser la concertation des intervenants régionaux concernés par les enjeux de l'eau sur son territoire;
- Collaborer et contribuer à la mise en place d'une gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean transfrontalier;
- Gérer la mise en marché des opérations y compris l'identification des sources de financement auprès des différents gouvernements, tant provincial, fédéral que municipal, et des particuliers;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels dons, legs et contributions;
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les fins de la corporation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020—2021

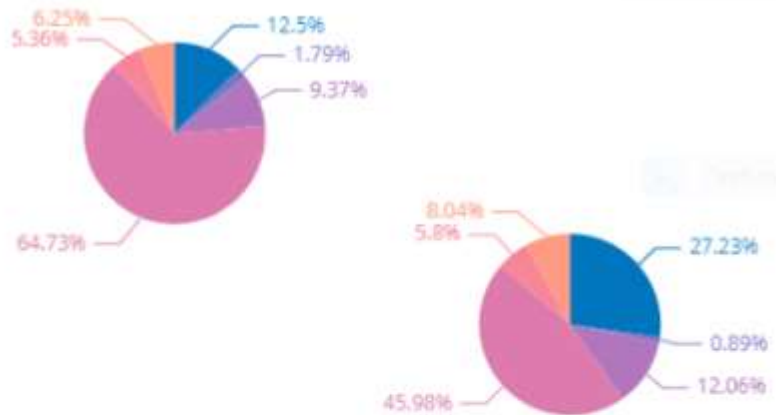
Plan directeur de l'eau

Depuis l'approbation du Plan directeur de l'eau (PDE) de la zone du fleuve Saint-Jean en août 2016, l'OBVFSJ s'assure de constamment le mettre à jour, d'en faire la promotion auprès des acteurs de l'eau du bassin versant et d'effectuer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action qui y est rattaché. En date du 31 mars 2021, l'OBVFSJ avait 27 actions de terminées à son plan d'action du PDE, soit 6 de plus qu'au 31 mars 2020. Par contre, la grande différence entre ces deux années réside dans les actions «en cours». Les actions en cours sont passées de 28, au 31 mars 2020, à 61, au 31 mars 2021, soit une hausse de 33 actions actuellement en réalisation dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean.

À noter qu'au cours de 2020-2021, l'équipe de l'OBVFSJ a réalisé un grand travail de mise à jour du plan d'action du PDE, ce qui a permis de remettre à jour plusieurs actions en cours, terminées, ou même certaines actions qui n'étaient plus jugées pertinentes. À noter qu'au cours de 2020-2021, l'équipe de l'OBVFSJ a réalisé un grand travail de mise à jour du plan d'action du PDE, ce qui a permis de remettre à jour plusieurs actions en cours, terminées, ou même certaines actions qui n'étaient plus jugées pertinentes. Un chiffre important à retenir est celui des actions «reportées» qui est passé de 145 au 31 mars 2020 à 103 au 31 mars 2021. Les actions reportées ne sont pas encore commencées. Durant l'année 2021-2022, l'équipe de l'OBVFSJ va continuer son travail de mise à jour des actions du plan d'action du PDE. Les actions du plan d'action sont soutenues par des «réalisations», qui sont, en tant que telles, des sous-actions. Au 31 mars 2021, 162 réalisations ont été effectuées depuis la création du plan d'action, dont 104 de terminées. De ces 104 actions terminées, 26 ont été terminées en 2020-2021.

Répartition des actions par leur statut d'avancement

Diagramme



	2019	2020
En cours	28	61
Termine cette année	4	2
Terminée	21	27
Reportée	145	103
Planifiée	12	13
Abandonnée	14	18
Total	224	224

	2020
Terminée	104
Terminée cette année	26
En cours (1% - 25%)	11
En cours (76% - 99%)	9
En cours (51% - 75%)	6
En cours (26% - 50%)	5
Non débutée	1
Total	162

Nous vous invitons à consulter le Plan directeur de l'eau disponible au www.obvfleuvestjean.com. Le portrait, le diagnostic et le plan d'action seront mis à jour au fur et à mesure afin d'intégrer les nouvelles connaissances acquises et de refléter une compréhension plus fine des problématiques.



Éradication de la Berce du Caucase

Depuis quelques années, l'OBVFSJ a été en mesure de se forger une solide expertise dans l'éradication de la Berce du Caucase, plante exotique envahissante qui représente un réel danger pour la santé et sécurité. En 2020-2021, le projet a comporté 3 volets principaux, selon les financements obtenus. Les 3 projets — Chaudière-Appalaches (financé par le Fonds d'aide au rayonnement des régions), Bas-Saint-Laurent (financé par le CSSS et le Collectif de développement du Bas-Saint-Laurent), et Lac-des-Aigles (financé par le MAPAQ).

Dans le projet du Bas-Saint-Laurent, 23 226 m² ont été traités en 2020-2021, pour un total de 115 000 m² sur une période de 5 ans. Ces chiffres incluent la colonie de Lac-des-Aigles, plus grande colonie du Québec en 2016, qui avait une superficie à elle seule de 70 000 m². L'OBVFSJ considère qu'il y a 90% de cette dernière colonie qui est contrôlée. En Chaudière-Appalaches, environ 80% des colonies sont contrôlées, et environ 20 000 plantes ont été éradiquées en 2020-2021.

L'OBVFSJ a aussi offert plusieurs services d'éradication à des partenaires de la région : L'Organisme de bassin versant de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBKIR), l'Organisme de bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche, le ministère des Transports du Québec (MTQ), et la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia.

Finalisation du projet pour la gestion du myriophylle à épis dans le lac Témiscouata

Après deux années de travail, le projet de lutte de propagation contre le myriophylle à épis au lac Témiscouata est enfin achevé. Ce projet financé par la Fondation de la Faune du Québec et avec l'aide de nombreux partenaires a permis de réaliser divers outils de sensibilisation pour la population. Parmi ces outils, six bouées de signalisation ont été placées sur le lac afin de localiser les gros herbiers de myriophylles à épis, un guide nautique et éthique a été distribué dans l'ensemble des municipalités riveraines, et plusieurs panneaux de sensibilisation ont vu le jour aux mises à l'eau publique du lac. Ce projet permettra de restreindre la propagation du myriophylle à épis dans le lac Témiscouata, mais aussi d'éviter qu'il ne se propage dans les autres lacs de la région.



Projet d'aménagement de frayères à Touladi dans le lac Témiscouata—phases de plans et devis

L'OBVFSJ a poursuivi sa collaboration au sein du comité des partenaires concernés par la pêche au touladi au lac Témiscouata dans le cadre de la démarche coordonnée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Bas-Saint-Laurent. Cette phase du projet, terminée en décembre 2020, a permis à l'OBVFSJ et ses partenaires d'obtenir des plans et devis pour l'aménagement de 3 frayères à touladi dans le lac Témiscouata, soit une à la Pointe-aux-Sable au Parc national du lac Témiscouata, une à Témiscouata-sur-le-Lac, et une à Dégelis. Ce projet a été réalisé avec l'étroite collaboration du MFFP et de l'Association chasse et pêche du lac Témiscouata.

Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)

L'OBVFSJ termine sa collaboration au Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de Kamouraska – Rivière-du-Loup – Témiscouata. Ce projet, piloté par l'Université du Québec à Rimouski, en est à sa dernière année de réalisation et se terminera en 2022. Il dressera un portrait réaliste et concret des ressources en eaux souterraines de ces territoires. À cet effet, l'OBV a récolté tous les mois les précipitations en pluie et en neige à l'aide d'un pluviomètre installé sur le toit.



Projet de l'Université de Sherbrooke sur le phosphore dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean

Dans le cadre de leurs études, un groupe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke se sont vu proposer une série de petits projets sur l'eutrophisation (vieillessement) des lacs au sein du bassin versant pour répondre au plan d'action de notre PDE. Parmi ces réalisations :

1. Une cartographie des apports en phosphore de la voirie au sein du bassin versant
2. Une proposition de règlement municipal visant à réduire l'usage des fertilisants;
3. Une campagne de sensibilisation sur l'impact des produits ménagers;
4. Revue de littérature sur les impacts du réchauffement anticipé des températures globales sur l'eutrophisation des lacs et cours d'eau.

Stage de l'Université de Sherbrooke

Un stagiaire a rejoint à notre équipe durant 4 mois entre janvier et avril 2021 pour nous aider à compléter des actions du plan d'action du PDE. Divers projets à son panel allant de la réalisation de guides de sensibilisation jusqu'à la mise en place d'une démarche pour amorcer un réseau de sentinelle des lacs dans notre bassin versant. Sa visite nous a grandement permis d'avancer dans notre mandat de mise à jour de notre PDE.



Réseau Rivière

L'OBVFSJ a résigné un contrat jusqu'en 2022 avec le Réseau-Rivière afin de poursuivre l'échantillonnage de la rivière Cabano sur 2 stations. Après 9 années d'échantillonnage continu, la rivière Cabano située à Témiscouata-sur-le-Lac dispose d'une belle base de données afin d'analyser l'évolution de la qualité de son eau.

Mois de l'eau 2020

Pour le mois de l'eau 2020, l'OBVFSJ a réalisé une série d'activités afin de sensibiliser la population à différentes thématiques autour de l'eau, et ce, malgré la pandémie :

- Création d'une carte interactive en ligne afin de recenser les signalements d'achigan à petite bouche et de maskinongés, deux espèces exotiques envahissantes dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean;
- Sensibilisation sur l'importance de ne pas rejeter d'espèces exotiques envahissantes dans l'environnement.



Cartographie en ligne

L'OBV a développé un outil de cartographie en ligne afin d'améliorer la diffusion d'information et de connaissance de son territoire. Grâce à cet outil, les citoyens et acteurs de l'eau pourront retrouver en un coup d'œil sur une carte interactive tous les projets réalisés par l'OBVFSJ et toutes les données existantes sur le territoire en matière de qualité de l'eau. Voici le lien à suivre pour consulter cette cartographie :

<https://obvfsj.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=8bab2e9fb1e2480e92303b89098fde78>

Dans ce même esprit, un outil de collecte de connaissance en ligne a aussi été réalisé dans le cadre du mois de l'eau 2020 afin de recenser les poissons non indigènes au territoire comme le maskinongé et l'achigan à petite bouche. Cet outil participatif demande à la population d'indiquer sur une carte les lieux de prise de pêche de ces deux espèces. Les données permettront de mieux connaître la répartition de ces espèces indigènes sur notre territoire.

Création des Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH)

L'un des projets marquants de l'OBVFSJ au courant de l'année 2020-2021 a été l'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) demandés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) découlant d'une exigence de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCCMHH) adoptée en 2017. Cet exercice de concertation tenu en plein cœur de la pandémie aura pris une tournure virtuelle à laquelle l'équipe de l'OBVFSJ a su s'adapter et qui n'a en rien nui à son avancement. De février 2020 à mars 2021, ce sont plus d'une centaine d'acteurs de l'eau qui ont pris part à l'une ou l'autre des sept activités (ateliers et sondage) de concertation proposées.



Le constat général qui a pu être tiré de ces concertations est un intérêt marqué des acteurs à conserver ces milieux. Cependant, un manque flagrant de connaissances concernant le rôle, l'état et l'emplacement de ceux-ci ainsi que la réglementation les encadrant a été soulevé. Les objectifs élaborés visent d'une part à augmenter la sensibilisation de la population et des acteurs ciblés du territoire tels les propriétaires terriens, les forestiers et les agriculteurs à l'importance des milieux humides pour la biodiversité (fonctions écologiques et services écosystémiques) et d'autre part à poursuivre les efforts de consultation afin de cibler les problématiques précises présentes sur le territoire en lien avec les milieux humides et les bandes riveraines plus précisément.

C'est ainsi qu'un objectif a été modifié et que trois autres ont été ajoutés au plan d'action du PDE après avoir été adoptés par la Table de concertation de l'OBVFSJ, représenté par son conseil d'administration, en mars dernier, et déposé auprès du MELCC afin d'en faire l'approbation officielle.



Maintenant que des OCMHH ont été identifiés pour chacune des deux sous-zones de gestion du bassin versant du fleuve Saint-Jean, il revient aux MRC d'en tenir compte dans leurs outils de planification et d'aménagement du territoire. Effectivement, les MRC sont également tenues, par la LCCMHH d'élaborer, d'ici juin 2022, un Plan régional des milieux humides et hydriques pour leur territoire administratif respectif en consultant les acteurs du milieu, dont les organismes de bassin versant. L'OBVFSJ collabore déjà à ce processus avec les MRC présentes sur son territoire.

Projet ponceau en Chaudière-Appalaches

En partenariat avec l'OBV Côte-du-Sud et le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, l'OBVFSJ a réalisé une caractérisation de plus de 500 ponceaux en territoire public en Chaudière-Appalaches afin de déterminer leur condition, et leur répercussion sur la qualité de l'eau et sur l'habitat de l'omble de fontaine. De plus, des pêches électriques ont été réalisées pour identifier des zones d'allopatrie de l'omble de fontaine, le tout pour la préservation de son habitat. En tout, il a été déterminé que seulement 56% des ponceaux caractérisés étaient dans un état «bon» ou «acceptable». Le rapport a été déposé à la Fondation de la faune du Québec et à la Table de gestion intégrée des ressources du territoire (Table GIRT) de Chaudière-Appalaches.

Éradication du carassin (poisson rouge) au Club de golf la Vallée du Témiscouata



En collaboration avec le Club de golf la Vallée du Témiscouata, l'équipe de l'OBVFSJ a réalisé une éradication totale du carassin (poisson rouge) dans 4 des 5 étangs de ce terrain de golf. Le carassin, plus communément appelé poisson rouge, est une espèce coriace et difficile à éradiquer dans un milieu naturel. De plus, ce poisson a le potentiel de prendre la niche écologique d'autres espèces de poisson. Puisque le carassin se trouvait dans 4 étangs anthropiques, et puisqu'il y avait un risque de contamination de la petite rivière Savane à proximité du terrain de golf, l'OBVFSJ a procédé au pompage de l'eau, durant 5 jours, des 4 étangs, afin de réaliser cette éradication de plusieurs milliers de poissons rouges. Durant l'été 2021, une validation du projet sera réalisée avec l'aide du MFFP, afin de confirmer le succès des opérations. Un rapport final sera déposé à la Fondation de la faune du Québec et au MELCC en août 2021.

Éradication de l'hydrocharide grenouillette

Découverte en 2018 à Témiscouata-sur-le-Lac, l'hydrocharide grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*) est une plante aquatique flottante originaire d'Europe. Provenant d'un achat en centre horticole, la plante présente dans les bassins du Jardin de la petite école est suivie et contrôlée. Au parc Clair Soleil, une petite poignée de plants a été déposée dans un des étangs en 2014 dans l'idée de limiter la croissance des algues. En 2018, on observait la plante dans les trois (3) étangs du parc. Un arrachage manuel a alors été effectué avec l'aide de la Ville et plus de 4m² ont été retirés. Cet arrachage manuel a été poursuivi à l'été 2020 afin d'éviter que la plante atteigne le lac Témiscouata ou la rivière Cabano situés à proximité. Si cela devait se produire, il serait beaucoup plus difficile de l'éradiquer complètement. L'arrachage des plants d'hydrocharide grenouillette se fait manuellement à l'aide de râteaux. Les plants sont sortis de l'eau, mis dans des sacs poubelles avant d'être acheminés au site d'enfouissement de Dégelis. L'effort d'arrachage de la saison estivale 2020 correspond au retrait de 241 sacs poubelles de plantes, équivalent à plus de 10 000 litres.



COMMUNICATIONS

Cette année, les communications se sont concentrées à rendre accessible l'information pertinente de l'OBVFSJ : gestion intégrée par bassin versant, événements, projets, carte interactive, équipe de travail, etc... et à faciliter les interactions avec notre communauté : formulaire pour devenir membre, formulaire de préoccupation, infolettre, animation de la page Facebook, correspondance par courriels. Cette démarche s'est accompagnée de la création d'une identité visuelle sur Facebook, sur le site web ainsi que pour différents outils de présentation (PowerPoint, dépliants, guides, t-shirts). Les résultats sont positifs puisque, entre décembre 2020 (date à laquelle nous avons eu accès aux données statistiques du site web) et mars 2021, 1786 personnes ont visité le site web. Notre communauté Facebook est passée de 420 personnes à 611 personnes au cours de l'année et le taux d'engagement moyen se situe à 7,93%, ce qui est considéré comme très bon. Ce taux représente le nombre de personnes qui ont interagi avec les publications après les avoir vues. De plus, il y a eu des visionnements entre 10 000 et 14 000 vus sur Facebook certains mois de l'année 2020-2021. Un soutien a également été apporté pour la réalisation de certains projets, notamment la vidéo sur la berce du Caucase au Bas-Saint-Laurent, le programme Arbre-Évolution et les OCMHH.

ADMINISTRATION

À la suite de plusieurs changements en ressources humaines au niveau administratif et de direction au sein de l'équipe de l'OBVFSJ, plusieurs mises à jour ont été exécutées. En effet, de nouvelles procédures de gestion et de classement ont été mises en place, notamment pour le logiciel comptable, les dossiers physiques ainsi qu'informatiques. De cette façon, il est simple et rapide d'assurer de bons suivis et de trouver des informations. Chacun des employés a mis la main à la pâte pour y arriver. Gabrielle Turcotte, notre adjointe administrative, a également remis à jour les dossiers de comptabilité et tout ce qui s'y rattache. D'autres mises à jour, pour les mêmes sujets, auront bientôt lieu, dans le but d'avoir un système administratif le plus efficace possible.

FINANCEMENT

L'année 2020-2021 marquait la fin de la convention de financement 2018-2021 avec le MELCC, mais une nouvelle convention de financement a été approuvée par ce ministère pour les années 2021-2024, permettant à l'OBVFSJ de continuer sa mission. L'OBVFSJ s'assure tout de même de rechercher d'autres sources de financement afin de réaliser encore plus de projets. Voici un graphique qui indique la provenance des revenus de notre organisme à but non lucratif.

MELCC (avec intérêts)	246 497 \$	73 %
Autres municipales	12 737 \$	4 %
Subventions gouvernementales	31 879 \$	9 %
Autres financements	39 239 \$	11 %
Divers	2 091 \$	1 %
Intérêts	3 572 \$	2 %
TOTAL	336 015 \$	100%

PARTENARIATS

L'année 2020-2021 a été marquée de plusieurs partenariats importants avec d'autres partenaires. Le partenariat le plus important de l'OBVFSJ est celui avec les 8 autres OBV présents en Chaudière-Appalaches, principalement dans le cadre du projet d'éradication de la berce du Caucase sur le territoire de cette région administrative. Ce projet, qui termine en 2022, aura vu un investissement monétaire de plus de 900 000\$, et plus de 300 000\$ en contributions nature.

Du Côté du Bas-Saint-Laurent, un partenariat est en place pour l'éradication de la berce du Caucase avec les 3 autres OBV du Bas-Saint-Laurent, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et le CSSS Bas-Saint-Laurent.

En plus du MELCC, principal bailleur de fonds de l'OBVFSJ, l'organisme a eu la chance de compter sur plusieurs autres partenaires afin de réaliser des projets concrets pour la protection de la ressource en eau : Fondation de la faune du Québec, MAPAQ, CSSS, Fonds d'aide au rayonnement des régions, Héritage Faune, Emploi Été Canada, Éco Canada, Table Girt — Chaudière-Appalaches, Regroupement des OBV du Québec (ROBVQ).

L'OBVFSJ a la chance de collaborer sur plusieurs dossiers avec des acteurs du milieu, dont la MRC de Témiscouata, le Parc national du lac Témiscouata, la Zec Owen, l'Association chasse et pêche du lac Témiscouata, le MFFP, plusieurs municipalités, l'Université de Sherbrooke, et bien d'autres encore. Malheureusement, les partenariats nationaux et internationaux ont été plus difficiles à cause de la fermeture des frontières avec le Nouveau-Brunswick et le Maine, mais il est dans l'objectif de l'OBVFSJ de remettre de l'avant ces partenariats durant l'année 2021-2022.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT EN 2020-2021 POUR 2021-2022

En plus du travail réalisé sur les projets en cours, l'équipe de l'OBVFSJ a continué son développement de projets afin de définir de nouvelles sources de financement, de nouveaux partenariats, et ainsi faire avancer le plan d'action du PDE de l'OBVFSJ. Les principaux projets développés sont les suivants :

- Projet d'aménagement de 2 frayères à touladi dans le lac Témiscouata;
- Développement d'autres phases du projet d'éradication de la berce du Caucase — volets MAPAQ et Chaudière-Appalaches;
- Projet de correction d'une problématique hydrogéomorphologique de la rivière Owen, dans la Zec Owen;
- Projet de panneau indiquant l'arrivée dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean;
- Projet de plantation et de service-conseil pour les bandes riveraines;
- Éradication de la renouée du Japon et du phragmite;
- Projet de caractérisation de ponceaux en territoire public — volet Bas-Saint-Laurent.

OBV du fleuve Saint-Jean
3, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 301
Témiscouata-sur-le-Lac, Québec, G0L 1X0
418 899-0909 | direction@obvfleuvestjean.com
www.obvfleuvestjean.com





MERCI À NOS PARTENAIRES

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques



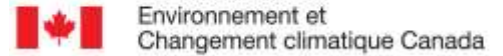
Affaires municipales
et Habitation



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



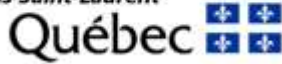
Forêts, Faune
et Parcs



Transports



Centre Intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent



UQAR

Rimouski | Lévis



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec



Coopérer pour créer l'avenir



for a living planet

Commission de services
régionaux Nord-Ouest



Sciences, eaux et environnement



SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION QUÉBEC

